

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 113-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.133

Déposée le: 01.04.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Lanz (Thun, UDC) (porte-parole)
Aebi (Hellsau, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 06.06.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Et si l'on scindait BKW en deux?

Le Conseil-exécutif est chargé de produire un rapport qui présentera les répercussions d'une scission de BKW en une branche détenue par le canton (infrastructures nécessaires à la couverture des besoins / production d'électricité / négoce d'électricité) et une branche privatisée (prestations de service). Ce rapport indiquera si et comment une telle scission pourrait être mise en œuvre.

Développement :

La société BKW a plusieurs champs d'activités, qui n'ont pas tous la même signification pour la couverture des besoins de la population. En ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, la propriété de l'Etat semble largement acceptée. Ce n'est pas tout à fait le cas des prestations de service, qui ne nécessitent pas vraiment de participation de l'Etat. C'est une des raisons pour lesquelles BKW est régulièrement en proie à la critique. Le Conseil-exécutif doit par conséquent produire un rapport qui présentera les répercussions d'une scission de BKW en une partie détenue par le canton et une partie privatisée, et qui indiquera si et comment une telle scission pour-

rait être mise en œuvre. Ce rapport servira de base solide pour une discussion politique sur l'opportunité de scinder ou non BKW en deux.

Motivation de l'urgence : Plusieurs interventions parlementaires et revendications concernant différents domaines de BKW sont en attente de traitement. Le rapport réclamé constituera l'une des bases de la formation de l'opinion à partir d'une évaluation fondée.

Destinataire

- Grand Conseil